

Héricourt

notre ville

www.hericourt.com

Novembre décembre 2012



TRAVAUX

École de musique et Maison
des associations, Dojo,
Halle de Cavalerie

HABITAT-URBANISME

La Maison des énergies

SANTÉ SOCIAL CULTURE - LOISIRS

Travaux

Les travaux de voirie qui ont été programmés en début d'année ont été entièrement réalisés malgré une météorologie des plus maussades.

554 728 € étaient inscrits au budget afin de mener à bien ce programme d'entretien, voici dans le détail les rues qui ont fait l'objet d'un traitement :

- **Rue Bel Air**
Réfection trottoirs côté impair – 140 ml
- **Rue Alain Fournier**
Enduit Coulé à Froid – 700 m²
- **Rue Georges Bretegnier + entrée cimetière**
Enduit chaussée + entrée cimetière – 1 100 m²
- **Rue Pierre Carmien**
Modification ralentisseur écluse
- **Rue de la Promenade**
Enduit + enrobé – 1 050 m²
- **Impasse Champs sur le Château**
Enduit – 800 m²
- **Parking Cimetière – Rue Georges Marconnet**
Enduit – 1 500 m²
- **Ateliers Municipaux Avenue du Mont-Vaudois**
Enrobé entrée ateliers – 150 m²
- **Rue des Cités Noblot**
Enduit et purge – 1 200 m²
- **Rue du Couvent - Rue Mequillet**
Enduit – 1 250 m²
- **Rue de la 5^{ème} DB**
Revêtement chaussée – 1 400 m²
- Reprise trottoir côté école + bordures – 300 m²
- **Impasse Bonhotal**
CC1 + Revêtement – 500 m²
- Exutoire égoût – 500 m²
- **Rue de l'Hôtel de Ville**
Réfection chaussée – 600 m²
- **Rue des Ormeaux**
Enduit sur chaussée – 1 900 m²
- **Rue du Chanois**

Enduit sur chaussée + grille EP – 1 500 m²

- **Local CM 54**
Nettoisement enrobé intérieur des locaux
 - **Rue Paul Verlaine**
Enduit sur chaussée – 350 m²
 - **Rue Louis Aragon**
Enduit sur chaussée – 800 m²
 - **Rue Paul Eluard**
Enduit sur chaussée – 700 m²
 - **Rue Robert Desnos**
Enduit chaussée – 600 m²
 - **Rue Guillaume Appolinaire**
Enduit sur chaussée – 400 m²
 - **Rue Marcel Bardot**
Enduit sur chaussée + reprise grilles à niveau – 1 400 m²
 - **Placette rue des Fleurs**
Enduit sur chaussée – 350 m²
 - **Chemin accès locaux associatifs rue Bérégovoy**
Réfection de chaussée enduit – 450 m²
 - **Rue des Peupliers à Bussurel**
Enduit Coulé à Froid - 1 250 m²
 - Réfection trottoir côté gauche – 240 ml
- L'entrée du cimetière située du côté de l'entrée de la rue Bretegnier a été refaite ainsi que le parking adjacent qui en avait grand besoin.

Le plaquage bois du passage piétonnier devant la Mairie a été remplacé, pour sécuriser le cheminement des piétons, par un béton bouchardé similaire à celui existant devant la Fontaine du Savourot.

Le cheminement piétonnier le long de la Lizaine, face à la Place de l'Europe, a été complètement refait avec la pose d'un nouveau revêtement sablé.

Des ralentisseurs ont été installés rue Chaban-Delmas, rue de l'Espérance et rue Dolores Ibarruri.

Rue du Mont Vaudois, l'entrée des ateliers communaux a été refaite.



Byans : requalification de la rue de Verlans

Les travaux de réfection des systèmes d'assainissement et d'alimentation en eau de la rue de Verlans à Byans se sont bien déroulés.

Ces travaux ont commencé à la fin du mois de juin et se sont terminés à la mi-août.

L'ensemble des embranchements des particuliers a été repris, chacun devant se raccorder individuellement, des regards de captage ont été installés à cet effet.

Une cuve de 30 m³ a été installée pour faire office de bassin de rétention, elle aura pour rôle de stocker l'eau en cas de fortes pluies et éviter les inondations.

La réfection du tapis de roulement de la rue de Verlans est prévue dans le programme de voirie de l'année 2013.

A noter que l'ancienne fontaine située au centre du village sera rénovée. Une étude est en cours, elle vous sera présentée prochainement.



>> Editorial <<

Notre Pays traverse une période très difficile. L'empressement et l'agitation, que je comprends fort bien, ne participent aucunement à solutionner les difficultés. Le changement doit reposer sur des fondations solides qu'il s'agit de construire avec calme et détermination et non dans la précipitation. Ensemble faisons preuve de confiance et de persévérance.

A l'Assemblée Nationale je m'attèle à la tâche avec application et abnégation et je relaie fidèlement vos attentes. Je comprends vos impatiences.

La construction européenne bien que très malmenée, demeure la moins pire des solutions car elle laisse entrevoir, malgré ce que peuvent en dire les démagogues et les populistes, la meilleure solution à l'ensemble de nos préoccupations.

L'Union Européenne n'est pas une chimère et il suffit pour s'en convaincre de regarder le chemin parcouru. Ne vivons-nous pas en paix ?

J'ai voté le texte du traité européen. Ce texte favorise la discipline budgétaire, il renforce la coordination des politiques économiques. Plus encore, c'est une chance à saisir, ce traité marque des avancées tangibles attendues par la gauche depuis des années : la taxe sur les transactions financières, un plan de croissance de 240 milliards et des mécanismes de solidarité. Aurait-on imaginé une telle avancée il y a cinq mois ?

Avec sang froid et sérieux il est possible de redresser notre pays dans la justice, pour un

nouveau modèle français. Il faut se mobiliser sur l'essentiel : l'emploi, le pouvoir d'achat, le droit à la santé, à la sécurité, au logement et à l'éducation.

A Héricourt nous travaillons avec les moyens qui sont les nôtres.

Nous avons initié et lancé de nombreux programmes de constructions afin de maintenir l'activité et développer notre ville. Au fil des pages de ce magazine vous les découvrirez.

La nouvelle école de musique et la maison des associations seront très prochainement achevées, uniques en leurs genres dans notre région, elles apporteront davantage de moyens à l'expression artistique des uns et à la vie associative des autres.

Le nouveau dojo et la Halle Marcel Cerdan en cours de rénovation offriront le complexe sportif le plus moderne de l'Aire Urbaine. Avec ces équipements sportifs de pointe, Héricourt est parfaitement dotée pour répondre aux demandes de sa jeunesse, de ses sportifs et des établissements scolaires.

La Halle de Cavalerie est la grande salle polyvalente qui manquait à notre ville ainsi qu'à son territoire. Héricourt disposera très prochainement d'une infrastructure en capacité d'accueillir des événements les plus divers, salons professionnels, concerts, repas... Avec cette Halle, Héricourt diffusera mieux les manifestations qu'elle aura choisi de promouvoir et se fera mieux connaître.

La première pierre de la Maison des Energies a été posée. L'implantation de cet établissement dans notre ville a été décidée, pour



notre plus grande fierté, par le Conseil Régional de Franche Comté.

Lieu de formations et d'échanges, les professionnels du bâtiment mais aussi les particuliers, s'informeront et se formeront aux nouvelles techniques de construction afin d'améliorer l'efficacité énergétique et la qualité environnementale de l'ensemble des habitations.

Les fêtes de fin d'année approchent à grands pas. Je vous invite chaleureusement à venir participer à toutes les animations qui seront organisées à l'occasion de la Saint-Nicolas.

A chacune et chacun d'entre vous, je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

*Bien chaleureusement
Villaveris*

>> Sommaire <<

Travaux : 2	Enlirez-vous ! Les Journées Européennes du Patrimoine
Byans : requalification de la rue de Verlans	
Ecole de Musique et Maison des Associations	
La Halle de Cavalerie	
Rénovation de la Halle Marcel Cerdan	
Le nouveau Dojo	
Entretien des équipements sportifs et des bâtiments communaux	
Nettoyage de la Piste d'Athlétisme	
Habitat-Urbanisme : 7	Ecole de musique 12
Le lotissement de la Craie	Programme 2012 / 2013
Office Public de l'Habitat : constructions et rénovations	
La Maison des énergies : début de construction	
Radars pédagogiques	
Fête de la Fraternité	
Enseignement : 9	Archives communales 13
Visite dans les écoles	
Calendrier Vacances Scolaires 2012/2013	
Effectif dans les écoles héricourtoises	
Quatre nouveaux enseignants	
Santé - Social : 10	Centre Signoret : 13
Voyage des Anciens	Le Club de Théâtre du Centre Simone Signoret
Informatique pour les seniors	Centre Municipal Simone Signoret
	AJC été 2012
	Vacances d'été 2012
Culture loisirs 10	Expression Politique : 15
« Adolphe Kégresse, la grande aventure des autochenilles »	
Cinquième fête du Château	

Sport 20	Commerce 17
Enduro VTT	Les nouveaux commerces
Création d'une piste VTT enduro	
« Kid Athlé »	
SGH - section football	
Récompenses OMS	
En ville 22	Environnement 18
Baptême des ronds-points	Fleurissement mode d'emploi
Forum des Associations	Une ruche pour les enfants de l'ADAPEI
Héricourt Montmartre !	Chaufferie bois du quartier Maunoury : compte-rendu d'activités
Terrasses de l'Été, édition 2012	Eau potable : protection des captages
Visite du Préfet de Haute-Saône	
Jardin du Souvenir inauguré au Crématorium d'Héricourt	
ETAT CIVIL 25	
BUSSUREL : 26	
Traversée du village : troisième tranche	
Chalet de chasse	
Communauté de Communes : 26	
Requalification du secteur du Pâquis	
Action Territoriale Habitat 2020	
Dépôt des archives anciennes à la Médiathèque	

Travaux

Ecole de Musique et Maison des Associations

La construction de la nouvelle Ecole de Musique et de la Maison des Associations est terminée. Ce chantier d'envergure a mobilisé d'importants moyens financiers et humains.

Edifiées dans un ancien bâtiment de casernement au Quartier Maunoury ces deux structures se partagent 1 500 m². Leurs espaces se distribuent sur trois niveaux.

La Maison des Associations dispose d'une surface de 500 m² et occupe le premier étage. La nouvelle Ecole de Musique est située au rez-de-chaussée et au second étage.

La réalisation de ce complexe doit être considérée comme une prouesse architecturale. Les entreprises qui ont collaboré à la création de ces deux établissements ont relevé de nombreux défis techniques comme notamment

le renforcement des murs porteurs par l'insertion de poutres métalliques.

Les contraintes phoniques ont quelque peu forcé les artisans à déployer tout leur talent afin que chaque salle puisse

être indépendante l'une de l'autre. Les cloisons ont une épaisseur de trente centimètres, elles sont composées de plaques de plâtre où se trouve intercalée de la laine de roche.

Plan de Financement

Coût total du projet :	2 200 000 €
Ville d'Héricourt :	1 055 000 €
Etat :	660 000 €
Conseil Général de Haute-Saône :	485 000 €



La Halle de Cavalerie



La construction de la nouvelle salle polyvalente « la Halle de Cavalerie » qui a commencé au mois d'avril 2012, est terminée. Située au Quartier Maunoury, dans les locaux qui abritaient autrefois le manège à chevaux de l'ancien casernement, la Halle de Cavalerie recevra des manifestations les plus diverses : foires, séminaires, congrès...

La surface utile de ce nouvel édifice est de 1 200 m², cet espace se distribue comme suit :

- une grande salle de 950 m² avec les aménagements nécessaires pour le confort et la sécurité des visiteurs,

- des annexes d'une surface de 250 m² qui comprennent une cuisine, des locaux de rangement, des vestiaires, des sanitaires...

Les accès ainsi que le sol en béton industriel permettent d'accueillir des engins de plus de 30 tonnes. Il sera donc possible d'organiser des manifestations d'importance avec des expositions de matériels conséquents.

Au rez-de-chaussée, trois kilomètres de tuyaux ont été installés pour assurer le chauffage par le sol, à l'étage une centrale de ventilation double flux a été posée. A noter que

le réseau de chauffage de la Halle de Cavalerie est raccordé à la chaufferie bois du Quartier Maunoury.

Cette nouvelle structure soulagera définitivement la Halle Marcel Cerdan qui ne sera plus utilisée pour

recevoir l'organisation de manifestations extra-sportives.

Plan de Financement HT

Montant de l'opération :	1 100 000 €
Ville d'Héricourt :	581 250 €
Etat :	275 000 €
Etat CNDS :	220 000 €
Conseil Régional de Franche Comté :	165 000 €
Conseil Général de Haute-Saône :	78 750 €

Rénovation de la Halle Marcel Cerdan



La création du nouveau dojo a été accompagnée par d'importants travaux de rénovation de la Halle Marcel Cerdan.

Ces travaux viennent de se terminer. La couverture d'une surface de 1200 m² ainsi que l'isolation du bâtiment ont été refaites.

Un nouveau système de chauffage a été installé, l'ancien système à radian a été remplacé par des panneaux rayonnants à eau chaude.

A noter que la chaudière qui est en fonction à la Halle Marcel Cerdan sera reliée au réseau de chauffage du nouveau dojo.

L'éclairage et l'isolation thermique ont été améliorés avec la pose d'un nouveau vitrage en polycarbonates de Makrolon. Ce matériau très résistant possède d'excellentes propriétés en matière d'isolation thermique et assure une très bonne protection contre les rayons ultra-violets.

Plan de Financement

Montant de l'opération :	1 697 500 €
Ville :	767 045 €
CCPH :	226 955 €
Etat CNDS :	220 000 €
Conseil Général de Haute-Saône :	182 500 €
Conseil Régional de Franche Comté :	155 000 €
Réseau Transport Electrique :	144 000 €



Le nouveau Dojo

Les travaux de construction du nouveau dojo ont commencé au début du mois de juillet 2012, ils progressent à un rythme soutenu.

Accolé à la façade ouest de la Halle Marcel Cerdan, le nouveau Dojo constitue avec celle-ci, un complexe sportif de première importance à l'échelle de l'Aire Urbaine.

Construit sur deux niveaux, ce bâtiment répondra grâce à son isolation thermique et à sa ventilation double flux à la norme Bâtiment Basse Consommation (BBC).

Il sera équipé de deux tatamis. L'un au rez-de-chaussée avec 140 m² de tapis, l'autre à l'étage avec 238 m² de tapis.

Les annexes comprendront des vestiaires avec sanitaires, des bureaux et une infirmerie. Dans le hall commun au dojo et la Halle Cerdan un ascenseur est prévu.

Il permettra aux personnes à mobilité réduite d'accéder à l'étage du dojo et à la tribune de la Halle Marcel Cerdan.

Le futur dojo sera accessible dans le cadre des activités scolaires à l'ensemble des élèves scolarisés à Héricourt dans les écoles primaires et secondaires.



Entretien des équipements sportifs

La Commune d'Héricourt assure l'entretien et le nettoyage de l'ensemble des équipements sportifs que compte son territoire. Cet été la pelouse du Stade du Mougnot a été décompactée, carottée, sablée et ensemencée. La pelouse du stade du Polygone a reçu le même traitement mais n'a pas reçu de semis.

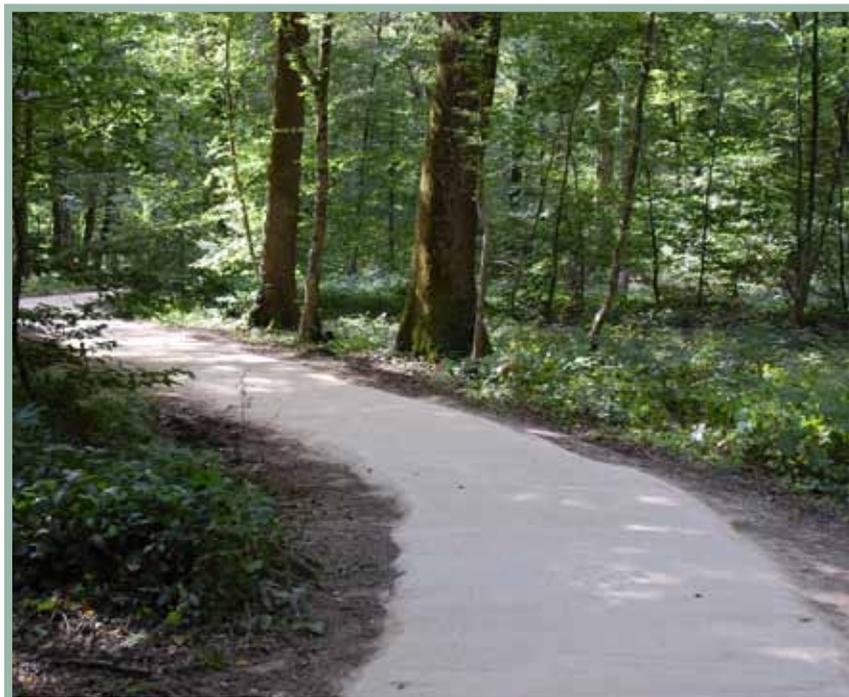
Ce type d'entretien pour lequel la Ville a dépensé 7 700 € est réalisé par nécessité tous les deux ou trois ans, l'entreprise Techno-Vert a effectué ces différentes opérations sur une durée de trois jours.

Les vestiaires du stade du Mougnot ont été refaits par les employés communaux du service bâtiment. Les agents ont posé un carrelage, refait les sols et la peinture.

Les rambardes des tribunes ont été réparées et du béton a été coulé sur les premiers gradins afin de leur redonner forme. Le montant des fournitures s'est élevé à 4000 €.

Le parcours vitalité a été remis en état sur toute sa longueur. Les travaux ont eu lieu au mois de septembre. Les appareils qui jalonnaient le parcours ont été retirés car ils ne répondaient plus aux normes de sécurité en vigueur. Le sol a été scarifié et un système de drainage a été installé afin d'évacuer l'eau.

Un tapis de concassé a été posé sur tout le parcours sur une largeur de 1,50 mètre. Cette restauration a coûté 10 000 €. Les coureurs peuvent à nouveau s'entraîner dans de bonnes conditions.



Entretien des bâtiments communaux



Les agents des services techniques de la Ville ainsi que les ATSEM ont profité des grandes vacances pour nettoyer et entretenir les bâtiments des écoles maternelles et des groupes scolaires.

Au groupe scolaire Borey, les peintres ont rénové la dernière façade de l'établissement qui n'avait pas encore reçu de traitement. La volige sous le toit a été changée par les menuisiers. Les larges baies vitrées ont été traitées et ont été décorées.

Toujours au groupe scolaire Borey une salle de classe a été entièrement refaite pour les CP et CE1. Les menuisiers ont fabriqué pour l'équiper des meubles de rangement qu'ils ont installés.

Les locaux des archives communales, situés à la Mairie, ont été entièrement refaits et aménagés par les agents des services techniques de la ville.



Nettoyage de la Piste d'Athlétisme

La longévité de la piste d'athlétisme du Stade du Mougnot est subordonnée à un entretien régulier.

Le pollen, la poussière, les végétaux en décomposition sont autant d'éléments qui obstruent le revêtement synthétique de la piste. Ces fines particules entraînent le durcissement de la surface et en altèrent le drainage. La stagnation de l'eau engendre sous l'effet du gel et des canicules estivales l'apparition des premières craquelures de la surface qui inexorablement se fissure.

Aussi, ces dépôts favorisent l'apparition de mousses et la perte progressive du caractère amortissant de la piste.

C'est pourquoi « SANDMASTER », une entreprise spécialisée, a été mandatée par la Commune pour traiter la piste. Celle-ci a été nettoyée en profondeur avec de l'eau propulsée à haute pression et avec des buses rotatives.



Habitat urbanisme

Le lotissement de la Craie

Les travaux de viabilisation de la première tranche du futur lotissement de la craie sont terminés et la commercialisation des lots a commencé.

Cette première tranche représente 29 100 m², elle compte 520 mètres linéaires de voies et contiendra 28 lots d'habitats de 410 à 660 m².

Un programme de logements intermédiaires sera réalisé sur une surface de 1500 m². Des logements locatifs seront construits au terme de cette viabilisation en petites résidences de quatre logements maximum répartis sur deux étages.

L'accès à cette nouvelle zone d'habitat se fera par une connexion directe à la deux fois deux voies à l'entrée de l'échangeur d'Echenans-sous-Mont-Vaudois. Un embranchement sera créé en aval et donnera accès au faubourg de Belfort. Une liaison douce sera également créée afin de permettre aux piétons et aux cyclistes de circuler en toute sécurité.

Les lots individuels, sont proposés à la vente pour un prix TTC de l'ordre de 98 €/m².



Renseignement et Réservation, RDV :

Laetitia CHARPENTIER,
Chargée d'opérations à la SOCAD,
Agence SOCAD d'Héricourt,
33 av. Léon Jouhaux - Tél. : 03 84 46 60 00
Courriel : laetitia.charpentier@socad-vesoul.com

Office Public de l'Habitat : constructions et rénovations



L'Office Public de l'Habitat de Haute-Saône a entrepris en 2012, à Héricourt, d'importants chantiers de constructions, d'entretien et de rénovations d'immeubles.

La baisse du pouvoir d'achat et la flambée des produits pétroliers créent de plus en plus de difficultés aux ménages pour se chauffer. Afin de faire baisser significativement les charges de chauffage, un effort financier tout particulier a été consacré dans des travaux visant à lutter contre la précarité énergétique : isolation de façades, réfection de toiture...

Chantiers Constructions neuves :

- Rue Mandela quatre immeubles de quatre logements chacun sont en construction. Les travaux de maçonnerie sont terminés. Les deux premiers bâtiments sont couverts depuis la fin du mois de septembre. Le budget de cette opération est de 1,99 millions d'euros.
- Au Quartier Maunoury est projeté la construction d'une résidence pour Seniors, les appels d'offres ont été récemment lancés et les travaux devraient commencer au début de l'année 2013.

Chantiers réhabilitations :

- Du 8 au 27 de la rue Bel Air, 44 500 € ont été inscrits au budget de l'OPH pour remplacer les volets. Les travaux sont prévus cet automne.
- Au 10, 12 et 14 de la rue Pierre et Marie Curie des travaux de rénovation des systèmes de désenfumage ont été entrepris.
- 27 000 € ont été investis dans un programme de réhabilitation des installations électriques de différents pavillons.

- 39 000 € ont été dépensés cet été pour la réfection des halls et peinture des montées d'escaliers des immeubles 8, 10, 12 rue des Frères Lumière.
- 15 rue Gaulier 5 300 € ont été dépensés pour la réfection des zingueries, 3 bis rue Pavillard la toiture des garages a été revue cet automne pour 8 300 €.
- Au 3, 5, et 7 de la rue de Lattre de Tassigny 68 000 € ont été dévolus au ravalement des façades. Ces travaux ont été achevés cet automne.

A retenir

Les 10 kilomètres de HÉRICOURT
9 décembre 2012

Habitat urbanisme

La Maison des énergies : début de construction

Les travaux de construction de la Maison des énergies ont commencé. Cette réalisation est financée par le Conseil régional et par le Conseil Général de Haute-Saône. La ville d'Héricourt a quant à elle met à disposition le terrain où s'élèvera le futur édifice.

Ce bâtiment à énergie positive (BEPOS) sera une première dans le domaine tertiaire franc-comtois.

La conception technique et les modes de fonctionnement de la Maison des énergies doivent répondre à un cahier des charges très strict, tous liés à l'efficacité énergétique et le respect de l'environnement (bâtiment bioclimatique ; système et matériaux innovants, chauffage et ventilation performants et novateurs...)

Les fondations de la maison reposent sur un sol argileux et humide sujet au phénomène de retrait-gonflement ce qui laisse présager des mouvements de sol importants, c'est pourquoi les concepteurs ont renforcé le sol avec des colonnes ballastées par fonçage.

Ce procédé met en œuvre des matériaux naturels roulés et concassés qui engendrent de faibles rejets de CO2. Ce processus de renforcement de la portance des sols par fonçage permettra d'exploiter de nouvelles zones de construction sur des terrains jugés instables. Ce procédé possède tous les atouts pour devenir un standard dans la construction.

La Maison des énergies aura un rôle exemplaire et pédagogique. Des démonstrations pour les professionnels sont prévues tout au long du chantier afin de placer en avant une pratique, une technique particulière.

Vendredi 22 octobre 2012, Marie Guite Dufay, Présidente de la Région Franche Comté, est venue sur le chantier, poser symboliquement la première pierre de l'édifice. Elle a rappelé en la circonstance l'importance de la préservation de l'environnement et l'engagement sans frein de la région Franche Comté pour l'aide au développement des nouvelles technologies de construction respectueuses des normes environnementales en vigueur.



Radars pédagogiques

Deux radars pédagogiques ont été installés cet été, l'un faubourg de Montbéliard, l'autre avenue Jean Jaurès.

Compte tenu de la durée limitée des batteries qui ne fonctionnent plus correctement au-delà de 48 heures d'utilisation, un module complémentaire électrique a été installé sur le radar du faubourg de Montbéliard et un module à énergie solaire sur celui posé avenue Jaurès.

Un troisième radar mobile à batterie sera utilisé dans les différents quartiers de la Cité afin de répondre aux doléances ponctuelles des riverains.

Ces radars ont pour objectif de faire prendre conscience aux motocyclistes et aux automobilistes qui circulent à des vitesses supérieures aux limites autorisées du danger qu'ils courent et font courir aux autres usagers de la route.

Chaque radar collecte et livre des données qui pourront être transmises à toutes fins utiles. Il sera en effet possible d'identifier à la minute près les excès récurrents de vitesses et des actions de prévention et de répression pourront être planifiées.



Fête de la Fraternité

La douzième Fête de la fraternité a été annulée en raison d'exécrables conditions climatiques.

Contrairement au feu d'artifices cette manifestation n'a pu être reportée car la logistique déployée pour son organisation requiert d'importants moyens humains et matériels qui se trouvent être difficiles à mobiliser dans un laps de temps réduit.

Bien que cet événement soit décommandé, Sonia Nadhi la gagnante du prix de lancer de Ballon édition 2011 a été récompensée comme il se doit. Son ballon lancé le 14 juillet 2011 a parcouru 489 kilomètres et s'est posé en Allemagne. Sonia a reçu un cadeau des mains de Jean-Michel Villaumé Député Maire d'Héricourt en présence d'Alexandra Hergott.



Enseignement

Visite dans les écoles

Vendredi 07 septembre, le Député Maire Jean-Michel Villaumé, Gérard Scharpf Premier Adjoint, Dominique Vareschard, Adjointe à l'éducation et les Conseillers Municipaux délégués aux écoles maternelles et élémentaires ont effectué une visite de l'ensemble des

établissements scolaires primaires de la Cité.

La Commune d'Héricourt accorde une grande importance à l'éducation et produit chaque année un effort financier conséquent pour offrir aux élèves du primaire les meilleures conditions d'enseignement.

Le Budget de fonctionnement qui concerne l'éducation est de 1 380 239 € dont 828 162 € de frais de personnel. 32 000 € ont été dépensés cette année pour acheter des fournitures scolaires, renouveler les manuels et doter les enfants avec des dictionnaires. 20 385 € ont été dédiés à l'acquisition de maté-

riel et de mobilier scolaire. 167 019 € sont inscrits dans ce budget pour assurer le transport des enfants.

Les bâtiments scolaires sont entretenus toute l'année et 176 213 € ont été consacrés à cet effet : gros travaux, mise en conformité électrique, économies d'énergie...



Calendrier Vacances Scolaires 2012/2013

- Vacances de la Toussaint : samedi 27 octobre 2012 au lundi 12 novembre 2012
- Vacances de Noël : samedi 22 décembre 2012 au lundi 07 janvier 2013
- Hiver (vacances de février) : samedi 16 février 2013 au lundi 4 mars 2013
- Printemps (vacances de Pâques) : samedi 13 avril 2013 au lundi 29 avril 2013
- Vacances d'été : samedi 6 juillet 2013

Jours fériés

- Jeudi 1^{er} Novembre 2012
- Dimanche 11 novembre 2012
- Lundi 1^{er} avril 2013 (Pâques)
- Mercredi 1^{er} mai 2013
- Mercredi 08 mai 2013
- Jeudi 09 mai 2013 (Ascension)
- Lundi 20 mai 2013 (Pentecôte)

Effectif dans les écoles héricourtoises

A la rentrée de septembre 2012, l'effectif dans les écoles primaires publiques est le suivant :

Etablissement	Nombre de classes	Effectifs septembre 2012	Nés en 2010
Maternelle des Chenevières Louise Michel	6	144	21
Maternelle Jules Ferry	4	95	8
Maternelle Gabrielle Paris	5	127	14
Ecole Grandjean	7	187	
Ecole Poirey	5	118	
Ecole Borey	6 +1 CLIS	134	
Ecole Ploye	4	90	
Ecole de Bussurel	2	48	
TOTAL	943	42	

La répartition globale pour tous les établissements scolaires héricourtois s'établit comme suit :

Groupes scolaires	Effectifs sept. 2011	Effectifs sept. 2012	Diff.
Ecoles maternelles	372	366	- 6
Maternelle Ecole Privée S ^t Joseph	52	49	- 3
TOTAL GENERAL MATERNELLES	424	415	- 9
Ecoles élémentaires	560	577	+17
Ecole Primaire Privée S ^t Joseph	111	120	+ 9
TOTAL GENERAL ECOLES ELEMENTAIRES	671	697	+ 26
TOTAL EFFECTIFS MATERNELLES + ELEMENTAIRES	1 095	1 112	+ 17
Collège Pierre et Marie Curie	770	770	0
Collège Privé S ^t Joseph	280	280	0
TOTAL COLLEGES	1 050	1 050	0
Lycée Louis Aragon	643	575	- 68

Quatre nouveaux enseignants

Au Groupe scolaire Borey deux nouveaux professeurs des écoles sont arrivés à la rentrée de septembre 2012.

Maud le Métayer, originaire de Couthenans et qui arrive de l'école de Grandvillars où elle était directrice, sera chargée des élèves de la nouvelle classe à deux niveaux CP- CE1.

Richard Guilliez, arrive de l'école primaire de Roye. Il est rattaché à l'école Borey en qualité de remplaçant.

L'école Maternelle Gabrielle Paris qui compte cinq classes a accueilli deux nouvelles enseignantes.

Stéphanie West qui occupait auparavant un poste à Montreux-château, et Eve Henriot qui était en poste à Echenans sous Mont Vaudois s'occupera des vingt cinq élèves de moyenne et grande section.



Santé social équipes

Voyage des Anciens

Traditionnellement, le Centre Communal d'Action Sociale organise pour les aînés de la Cité une excursion. Cette année les seniors se sont rendus en autocars à Villers-le-Lac. Deux bus ont été affrétés pour transporter les quatre vingt onze voyageurs.

Les aînés ont commencé leur journée d'excursion par la visite du Musée de la Montre de Villers-le-Lac, puis ils ont embarqué à bord d'un bateau pour un déjeuner-croisière avec animation musicale. Le repas terminé les participants ont visité la ferme du Montagnon et son fameux « tuyé » ou ils ont pu à loisir déguster et acheter des produits régionaux.



Informatique pour les seniors

Le Centre Communal d'Action Sociale et l'Association pour le Développement Economique des Cantons d'Héricourt ont proposé en partenariat une initiation à l'informatique en direction des seniors afin de leur permettre de se familiariser avec les nouvelles techniques d'information et de communication.

Douze personnes se sont inscrites pour suivre les treize séances qui ont été programmées dans les locaux de l'ADCH rue de la Tuilerie. Ces cours ont été animés par Pascaline Guyot qui est formatrice.

Les participants ont appris à sauvegarder des documents, envoyer des courriels, naviguer sur internet, imprimer des images...

Chaque personne s'est acquittée de 35 € afin de suivre cette formation.



Culture loisirs

« Adolphe Kégresse, la grande aventure des autochenilles »

« Les Ateliers Découvertes » ont présenté une rétrospective de la vie et de l'œuvre du génial inventeur Adolphe Kégresse (1879 – 1943).

Né à Héricourt le 20 juin 1879, Adolphe Kégresse est l'inventeur de la propulsion par chenille souple. Il fut au début de sa carrière, de 1906 à 1917, responsable des services automobiles du Tsar Nicolas II. A son retour en France, il rencontre André Citroën qui lui donnera les moyens de développer son système de

propulsion à chenilles et de construire son premier véhicule « tout terrain ».

La chenille d'Adolphe Kégresse sera mondialement connue grâce à la traversée du Sahara en 1922, à la Croisière noire en 1925 et à la croisière jaune en 1931.

L'exposition a présenté de nombreux objets et photographies de ces trois grandes épopées qui ont permis de raviver le souvenir de cet homme au fabuleux destin.



Culture loisirs

Cinquième fête du Château

Samedi 08 et dimanche 09 septembre, l'association Histoire et Patrimoine d'Héricourt a organisé, avec le soutien de la Ville et de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, la cinquième édition de la Fête du Château.

Le programme de ces deux journées fut riche d'animations : une exposition présentée par les Ateliers Découverte, un marché d'antan, des joutes médiévales...

Les visiteurs ont pu, pour ceux qui le souhaitaient, se restaurer. Au menu, flamenkuche cuite au feu de bois, gaufre médiévale...



Enlivrez-vous !

La huitième édition de la Fête du Livre s'est tenue dimanche 07 octobre de 10h à 18h. Petits et grands ont eu plaisir de découvrir ou redécouvrir des livres et leurs auteurs.

Au programme de cette journée marquée du signe de la culture, des ren-

contres avec des écrivains, des ateliers de reliure et de dessin, un spectacle de conte et jonglerie, des expositions.

La présence de l'illustratrice Amandine Piu a apporté à cette manifestation ô combien réussie le zeste de poésie et d'humour qui met du baume au cœur.



Les Journées Européennes du Patrimoine

La vingt-neuvième édition des Journées Européennes du Patrimoine s'est déroulée, les 15 et 16 septembre, sous le thème des patrimoines cachés, secrets d'histoire, trésors enfouis, coulisses et machineries.

A Héricourt durant ces deux journées le public a pu découvrir en exclusivité, avec la présentation des archives communales, un patrimoine rarement accessible et souvent méconnu.

Ces Journées Européennes du Patrimoine ont aussi permis aux habitants du pays d'Héricourt de découvrir les sous-sols de la Tour du Château, de gagner en altitude en s'approchant des cloches et charpentes du Temple et de l'Eglise, d'admirer des costumes au Musée Minal et d'apprécier le travail remarquable des bénévoles de l'AFMV au Fort du Mont-Vaudois...



Ecole de musique

Ecole de musique programmation

• **Samedi 1^{er} décembre à 20h30 – Temple d'Héricourt** : concert de la chorale A'Chor avec la participation de l'ensemble de guitaristes de l'Ecole de Musique (concert dans le cadre des festivités de la Saint-Nicolas)

• **Week-end des 14 et 15 décembre** : inauguration de la nouvelle école de musique – spectacle historique, musical et théâtral évoquant les liens entre les origines du bâtiment (hébergement des soldats) et ce qu'il est devenu aujourd'hui : une école de musique. Projet en partenariat avec Sophie Kordylas

• **Vendredi 14 ou samedi 15 en matinée** : inauguration officielle : spectacle déambulatoire, animations musicales...

• **Samedi 15 après-midi** : ouverture des locaux au public – visites – animations musicales...

• **Samedi 19 janvier 2013** : participation de l'Ecole de Musique aux animations organisées dans le cadre de l'inauguration de la Cavalerie

• **Dimanche 20 janvier après-midi** : Concert d'hiver de l'Orchestre d'Harmonie à La Cavalerie (concert inaugural)

• **Dimanche 02 février 2013** : audition « jeunes solistes » - 17h00 – Salle Jean Robein (nouveaux locaux)

• **Semaine du 11 février 2013** : animations musicales pour les enfants des écoles primaires (Salle Jean Robein – nouveaux locaux)

• **Brève** : le concert d'hiver n'aura pas lieu le 08 décembre à la Halle Marcel Cerdan comme annoncé dans le calendrier des fêtes, mais sera donné le 20 janvier 2013 à la Halle de Cavalerie.



Musique en Pays d'Héricourt

Programmation 2012/2013

9 février 2013, 20h - Récital Pascal Keller, piano

Petites pièces connues de Bach, Haendel, Scarlatti, Rameau, Mozart, Chopin, Prokofiev, Moussorgsky.

Nouvelle Salle Jean Robein, quartier Maunoury, Héricourt.
Instruments : piano.



26 janvier 2013, 20h - Cadences latines.

Ce concert qui mêle instruments, chants et même danse, nous transporte en Amérique latine par la grâce de Carlos Jobim, Heitor Villa Lobos et Astor Piazzola.

Lieu : Salle des fêtes, Héricourt.

Voix, flûte traversière, guitare, basson,

accordéon, percussion, contrebasse.

Instrumentistes : Cathy Brisswalter – Poichet : danse, chants, flûte traversière, Delphine Hézard : basson, accordéon, Eric Soum, guitare, Bertrand Monneret, percussions, Laurent Sigrist : contrebasse.



Archives communales

Le service communal des Archives

Les agents des services communaux émettent et réceptionnent tout au long de l'année, quantité de documents nécessaires à la gestion des affaires communales. Tous les documents produits et reçus, quelque soit leur nature et leur destination sont conservés dans les archives communales.

Les documents archivés peuvent être des documents papiers, des photographies, des fichiers informatiques, des sceaux, des maquettes...

On peut y trouver tous les documents concernant la vie de la commune : état-civil, élections, construction de bâtiments, travaux, marchés publics, délibérations, eau et assainissement, activités culturelles et sportives, permis de construire, budget, gestion du personnel...

Les archives sont régies par le Code du Patrimoine. Elles ne peuvent être séparées, ni détruites sans l'autorisation expresse de l'Etat.

Les archives sont ouvertes à tous. Les documents sont librement communi-

cables, sauf certains qui sont soumis à des délais spéciaux de communication notamment pour protéger la vie privée des personnes.

Héricourt est la seule ville de Haute-Saône à posséder l'intégralité de ses archives. Les plus anciennes sont conservées à la médiathèque F. Mitterrand, dans un local adapté, tandis que les documents postérieurs à 1790 se trouvent à la mairie d'Héricourt.

Le plus vieux document des archives d'Héricourt date de 1369. C'est un parchemin, qui concerne une donation de Thiébaud de Neuchâtel aux bourgeois d'Héricourt, une pièce de bois située vers l'étang de Brévilliers. Les archives héricourtoises sont situées au deuxième étage de la Mairie, elles représentent un volume d'environ 400 mètres linéaires.

Céline Roëss est archiviste, elle a été recrutée en 2011 pour gérer au quotidien les archives communales. Céline classe, inventorie et communique des documents archivés aux



personnes qui en font la demande. D'importants travaux de réfection ont été réalisés par les agents communaux qui ont entre les mois de mai et juillet derniers, remis en état les deux salles d'archives. Les murs ont été repeints en blanc, des plafonds suspendus ont été posés, et les circuits électriques ont été refaits à neuf. De nouvelles étagères ont également été installées pour augmenter l'espace de rangement. Tout cela permettra d'accueillir le

public dans une ambiance claire et conviviale.

Renseignement : Mairie d'Héricourt
Tél. 03 84 46 10 88
46 bis rue du Général de Gaulle

Horaires d'ouverture
(sur rendez-vous auprès de l'archiviste):
• Mardi et jeudi de 13h30 à 16h30
• Mercredi de 8h à 12h
(Présentation obligatoire de la carte d'identité)

Centre Signoret

Le Club de Théâtre du Centre Simone Signoret

Le club de théâtre du Centre Socioculturel Simone Signoret a été créé en octobre 2009, à l'initiative de Sophie Kordylas, en partenariat avec la compagnie Aérogramme de Montbéliard. Danseuse, comédienne et metteuse en scène, Sophie Kordylas est une artiste passionnée, reconnue et fort appréciée, qui ne ménage pas sa peine pour faire vivre le Théâtre à Héricourt. Très engagée dans la vie culturelle héricourtoise, elle offre à ses élèves, au sein de ce club qu'elle anime avec sérieux, la possibilité d'accéder et de s'initier à toutes les formes de culture théâtrale, classique, avant-gardiste... Le club propose une activité théâtre pour les adultes et pour les adolescents à partir de douze ans. Les uns et les autres apprennent à développer leur créativité, leur aisance à appréhender l'espace, et enrichissent leur capacité d'écoute de soi et de l'autre. Les adolescents, au nombre de quinze, travaillent avec un enthousiasme très communicatif sur un texte de Michel Azama, « Croisades » qui a pour thème le conflit israélo-palestinien avec toutes les difficultés qui en découlent pour la jeunesse de ces deux communautés.



Sarah Laine, jeune comédienne, aime ce texte riche en émotion qui lui procure tout le recul nécessaire pour mesurer à sa juste valeur, la vie qui est la sienne.

Très communicative, comme d'ailleurs tous ses coreligionnaires, la jeune fille explique avec enthousiasme ce que lui apporte le théâtre, une certaine joie de vivre, davantage d'assurance sur-

tout à l'école et notamment à l'oral. Les adultes au nombre de douze travaillent sur la relation complexe entre les femmes et les hommes sur la base du texte « les liaisons dangereuses » de Pierre Choderlos de Laclos. Toutes et tous répètent avec générosité et application dans une ambiance sereine et bon enfant.

Atelier Théâtre
Animatrice : Sophie Kordylas
Jeudi : 18h00 à 20h00 (Adolescents)
Jeudi : 20h00 à 22h00 (Adultes)
Lieu : Centre Socioculturel Municipal Simone Signoret

Centre Signoret

Centre Municipal Simone Signoret



■ Que vous soyez un adepte des photos ou non, si vous avez de l'imagination et que vous souhaitez mettre en valeur certaines de vos photos, venez découvrir le **Scrapbooking**, un loisir créatif qui consiste à insérer des photos dans un décor que vous aurez imaginé !
On vous attend un mardi sur deux de 20h00 à 22h30.



■ Pour vous, Cuisine rime avec plaisir ! N'attendez plus, venez découvrir le nouveau club du Centre Signoret **« Cuisine et Plaisirs »** et apprenez à confectionner au fil des saisons des plats gourmands et simples.

Venez cuisiner avec nous, une fois par mois !

Le samedi de 9h00 à 12h00, pour les adultes et le mercredi de 14h00 à 16h00, pour les enfants.



■ Le Centre Signoret propose également deux nouvelles activités pour se détendre et décompresser :

« Détente & Bien-être », mercredi de 17h00 à 18h30, au Centre Signoret. Une activité pour prendre soin de soi par le biais de la relaxation, avec des exercices d'auto-massage, de respiration, d'étirements issus du Chi kong et de la danse thérapie enveloppé d'une musique douce. Un pur moment de plaisir !



■ **« rythmes et musique »** : tous les lundis de 20h00 à 21h00, au Centre Signoret.

Après une journée bousculée, venez évacuer avec les danses latines rythmées, qui mélangent la sensualité de la salsa, le merengue, le flamenco, le reggaeton avec des mouvements de fitness et d'aérobic. Une activité complète où de nombreuses parties du corps sont sollicitées : cuisses, fesses, ventre, bras ... La souplesse, l'équilibre et la coordination sont travaillés grâce aux déhanchés. Les chorégraphies s'enchaînent permettant ainsi un travail cardio-vasculaire. Tout ceci dans

un esprit de convivialité pour chasser le stress et redonner le sourire !

Venez essayer sans plus attendre, deux séances d'essai sont offertes.



La Carte Avantages Jeunes

est en vente depuis le 1^{er} septembre au prix de 7 euros, de nombreuses réductions et entrées gratuites à découvrir, pour plus de renseignements, Françoise EDELBLUTTE, animatrice du Point Informations Jeunesse,

se tient à votre disposition, dans les locaux du Centre Signoret.



AJC été 2012

Durant les grandes vacances deux Actions Jeunes Citoyennes ont été organisées par le Centre Socioculturel Simone Signoret, l'une au mois de juillet l'autre au mois d'août.

• Du 09 au 13 juillet un groupe de 10 jeunes a réalisé une fresque sur un transformateur électrique d'ERDF. Cette jolie fresque confère au transformateur une toute autre allure et contribue à égayer et embellir le quartier.

• Du 27 au 31 août un autre groupe composé de 10 jeunes a travaillé à la restauration du Dolmen de Brévilliers. Ce dolmen a été fouillé par Messieurs Pétrequin et Pingre entre 1976 et 1984. Ce dolmen fait partie d'un ensemble de dix-huit mégalithes implantés sur le plateau calcaire de Haute-Saône, au nord de l'arc jurassien. La zone de fouille du Dolmen de Brévilliers a été protégée par la construction d'un abri qui recouvre l'ensemble.



Vacances d'été 2012



Le Centre Socioculturel Municipal Simone Signoret a concocté un programme d'activités et de loisirs qui a réjoui les enfants et les adolescents héricourtois.

Celles et ceux qui se sont préalablement inscrits ont eu tout le loisir de découvrir des lieux, de s'exprimer, d'échanger et de s'ouvrir à de nouveaux centres d'intérêt.

Ces vacances avec le Centre Signoret ont permis aux nombreux participants

de vivre des instants sympatiques tout en se perfectionnant dans divers domaines.



Expression politique

■ élus socialistes et républicains

François HOLLANDE et le gouvernement AYRAULT engagent notre pays sur la voie du redressement. Dans un contexte international difficile, ce redressement s'appuie d'abord sur la réduction des déficits publics et sur des mesures de croissance en Europe.

Les menaces qui pesaient sur l'euro en raison de la dette colossale des Etats s'éloignent.

Les engagements européens permettent de constater à présent une réduction des taux d'intérêt et un allègement significatif des intérêts de la dette (1 % d'intérêt représente 30 milliards d'euros)

Une défaillance de l'euro aurait eu des consé-

quences considérables sur la solvabilité des Etats.

Le traité européen adopté par le Parlement constitue un acte essentiel pour la réduction des déficits publics et pour le retour des grands équilibres financiers. Le Président de la République a obtenu des concessions importantes du partenaire allemand pour créer les conditions d'une reprise de la croissance en Europe. C'est indispensable.

En France, et dans notre bassin d'emploi, les difficultés du groupe PSA inquiètent. Des mesures fortes sont nécessaires pour assurer la reconquête de parts de marché en France et à l'export d'un constructeur qui, grâce à la qualité de ses modèles, notamment les véhicules hybrides, dispose de solides atouts pour rebondir.

Le Gouvernement travaille avec courage sur ce dossier et il faut espérer que les mesures de soutien annoncées permettront de renforcer ce secteur vital pour notre économie et nos emplois.

Dans notre ville, les élus agissent pour renforcer l'attractivité de notre territoire et développer les services à la population.

Les chantiers sont nombreux : école de musique et maison des associations, construction de la salle des arts martiaux, rénovation de la halle sportive Marcel Cerdan, hall d'exposition « la Cavalerie ».

En matière d'habitat, les travaux de viabilité du lotissement La Craie sont bien avancés, tandis que se profile l'achèvement prochain des 18 logements OPH du secteur de la Roseraie et le

lancement dès 2013 des 28 logements seniors « le village bleu » au Quartier Maunoury.

Le 22 octobre dernier Marie-Guite DUFAY, Présidente de la Région Franche-Comté est venue poser la première pierre du Pôle Energie.

Le Pôle Energie est un équipement à vocation régionale destiné à promouvoir les économies d'énergie.

La Ville d' Héricourt et le Pays d' Héricourt sont fiers d'accueillir le pôle énergie qui permettra à tous les professionnels du bâtiment au plan régional de se former pour promouvoir les économies d'énergie, et les nouveaux procédés des bâtiments basse consommation.

■ Le groupe communiste

Il y a quelques semaines, la droite a fait adopter son traité européen grâce aux voix de la majorité socialiste. Aucun parlementaire socialiste de Haute-Saône ne s'est opposé à ce texte pourtant écrit par N.Sarkozy et A.Merkel.

Triste spectacle ! Avoir été élu sur la base du « changement, c'est maintenant » pour se trouver, cinq mois plus tard, au côté de la droite sur un sujet aussi essentiel et structurant, constitue une faute qui, tôt ou tard aura un prix politique.

L'austérité qui est le dogme de ce traité est en échec partout en Europe avec une flambée du chômage, une destruction massive d'emplois industriels, une aggravation des conditions de vie, y compris à Héricourt, une saignée des peuples pour satisfaire les marchés financiers.

Ce dont le pays a besoin c'est d'un choc contre la

finance ! Il faut une rupture avec les politiques libérales et ne pas marcher dans les pas de N.Sarkozy : le changement, c'est pour quand ?

Au contraire, il faut inverser les priorités : relance sociale, celle du pouvoir d'achat, de l'industrie et des services, la création d'emplois stables pour créer les conditions d'une croissance plus saine et plus durable.

La signature de ce traité européen aura des conséquences directes sur notre vie de tous les jours.

Si certes, quelques postes d'enseignants seront créés, aucun changement dans les effectifs des hôpitaux, des services publics ne sont prévus

Les dotations financières pour les collectivités locales (les mairies, inter- communalité) comme la nôtre vont encore baisser.

Concernant le site hospitalier médian dont on vient nous annoncer enfin le début des travaux pour janvier 2013, cette logique de réduction des déficits conduit l'ARS (agence régionale de santé) à signer avec le groupe VINCI un partenariat public- privé pour la construction et la maintenance du pôle logistique du futur hôpital. En effet, pour un coût estimé à 44.2 millions d'euros, les pouvoirs publics s'engagent à verser, au groupe Vinci, chargé de la construction et de la maintenance, un loyer annuel de 6.2 millions d'euros pendant 25 ans.

Nous avons fait le calcul, l'hôpital public pour ne pas avoir à financer les 44.2 millions d'euros s'engage à verser au moins 155 millions d'euros au terme des 25 ans au groupe Vinci ! De cette gabegie financière, qu'en disent les parlementaires de droite et socialistes de l'aire urbaine,

adeptes de la réduction des déficits?

Les élus communistes et du Front de Gauche souhaitent que le changement tant attendu ait véritablement lieu. Nous ne nous résoudrons jamais à l'échec ! Sinon cela entraînerait un retour dinglant et violent de la droite avec le risque d'une extrême droite encore plus forte. De notre côté, nous ne cessons d'interpeler le nouveau gouvernement pour qu'il réponde à l'espoir soulevé lors de la victoire de la gauche. Mais cela ne suffira pas ! Il faut que les citoyens, le peuple, le monde ouvrier et bien au-delà toute la société se mobilisent.

Le groupe des élus communistes et du Front de Gauche

■ Les Verts

Le seuil des 3 millions de chômeurs a été atteint au mois d'octobre en France. Aucune région n'est épargnée par cette crise économique et industrielle, les fermetures d'entreprises sont de plus en plus nombreuses et le chômage explose.

Les Français vivent dans une très grande inquiétude et se sentent totalement impuissants devant tous ces plans sociaux, (PSA, ARCELOR MITTAL, SANOFI,...) dont les premières victimes sont la jeunesse qui se sent abandonnée, et les milliers de salariés qui ont travaillé durement pour gagner leur vie et se retrouvent du jour au lendemain dans la précarité.

L'industrie automobile est frappée de plein fouet par les licenciements (PSA Aulnay-Sous-Bois, Pas de calais, Sochaux, et peut être le site de Vesoul) et malgré les milliards d'euros dépensés par l'état pour sortir de la crise, les constructeurs automo-

biles hexagonaux n'ont pas revu leur stratégie pour faire évoluer leur savoir-faire et imaginer la voiture de demain.

Jusqu'à maintenant les constructeurs Français ont été plutôt conservateurs en la matière. Ils ont laissé passer l'opportunité des véhicules hybrides, ont très peu investi dans les véhicules électriques. Ils ont même laissé partir chez le constructeur Indien « TATA » une invention française prometteuse, la voiture à air comprimé.

Certes, ces décisions de suppressions de postes dans les prochains mois s'expliquent en grande partie par la volonté de satisfaire à court terme les actionnaires et donc d'augmenter les marges au détriment de milliers d'emplois et de la recherche.

Pour les Verts, une conversion de l'automobile est plus que jamais indispensable. Il est urgent que tous les politiques impulsent cette réflexion et

incitent les constructeurs à s'engager sur la voie de la conversion écologique pour sauver les milliers d'emplois de demain.

28% des émissions de CO² dans l'Europe des 27 proviennent du transport routier. Plutôt que de cavalier après Audi, Mercedes ou BMW dans l'espoir de vendre un jour des voitures haut de gamme à forte marge et de n'atteindre, éventuellement, ce graal qu'au moment où elles seront tellement taxées qu'elles deviendront complètement ringardes, mieux vaudrait sans doute investir dans le véhicule que notre continent pourra supporter.

Localement, cet été les élus Verts avec leurs collègues de la majorité municipale ont pu constater l'avancement des grands chantiers inscrits dans le programme municipal, (Maison des associations, Ecole de musique, Hall Cerdan et le Dojo, la Halle de cavalerie).

Dans ce contexte de dépression économique, la résolution des élus Héricourtois est un véritable ballon d'oxygène pour les entreprises locales.

Plus d'oxygène moins de CO² donc, c'est sous ce sage augure que s'ouvre un autre chantier important pour cette municipalité : le Pôle Energie « maison des énergies » géré par la région de Franche-Comté. Cette structure sera un lieu de démonstration, d'échange d'informations et de formation, pour les professionnels du bâtiment, architectes, dans le domaine de l'efficacité énergétique, et la qualité environnementale du bâti.

Les travaux ont commencé fin Juillet. La première pierre de la Maison des énergies a été posée lundi 22 Octobre à Héricourt.

Elle devrait ouvrir ses portes à l'automne 2013.

■ Opposition Municipale

La violence s'installe dans les lycées et collèges. L'Education Nationale dénombrerait 82.000 actes de violence grave en 2006. Effaré par une vérité dérangeante, le gouvernement a cessé de publier cette statistique. Pourquoi alarmer les familles ? Le ministre propose-t-il de dépénaliser le cannabis ? Ce serait un moyen de calmer les agresseurs, mais il est médicalement et moralement inacceptable. Avec 140.000 jeunes sortant chaque année du « système scolaire » sans diplôme ni formation, l'Education Nationale est « échec et mat ».

Le recrutement d'enseignants pose problème : les postes scientifiques ne peuvent être pourvus, faute de candidats en nombre suffisant. Et un nouveau titulaire sur deux démissionne au cours de sa première année d'enseignement.

Recruter 60.000 personnes supplémentaires ne sera qu'un cataplasme sur une jambe de bois : 92.000 enseignants... n'enseignent pas ! Ils fuient le pire employeur de France, et les familles font la queue devant les écoles privées. Plus de 4.000 demandes d'inscription ne peuvent être satisfaites, faute de place. Beaucoup d'enseignants du public et de membres du gouvernement mettent leurs enfants dans les écoles privées, même hors-contrat. C'est un signe.

Comment en est-on arrivé là ? Les rapports de l'UNESCO (branche éducation-jeunesse de l'ONU) sont clairs : l'instruction doit être réservée à une élite de futurs dirigeants. Pour les masses, une éducation citoyenne suffit, car les jeunes sans instruction sont plus débrouillards

que les autres. Voltaire disait : « Il faut retirer immédiatement les fils de paysans et d'artisans des écoles ; ils n'ont rien à y faire ». Voilà la philosophie des Lumières ! De fait, seuls quatre Lycées parisiens du quartier des ministères assurent l'instruction classique des enfants de dirigeants. Pour les autres, on développe le collectivisme par le travail en groupe, qui permet aux moins motivés de bénéficier de la note méritée par la tête du groupe. Le contrôle continu aidant, tous peuvent décrocher un Brevet ou un Baccalauréat dévalués. Aujourd'hui, ce ne sont plus les correcteurs qui décident des reçus au Bac, mais le ministre, d'avance, pendant que l'Armée constate que la proportion d'illettrés (40%) n'a jamais varié, quelles que soient les méthodes et les moyens financiers employés par l'Education Nationale. Tout ceci

repose sur le mythe du « Bon sauvage ». Encore les Lumières.

Quand vos enfants vous demandent du pain, leur donnez-vous des cailloux à manger ? De même, le devoir des parents est de favoriser le meilleur départ dans la vie aux jeunes dont ils sont responsables. Mais pour cela, il faut leur rendre la liberté du choix de l'école. C'est facilement réalisable avec le chèque-éducation. L'Etat finance les études de chaque élève dans l'école de son choix, plutôt que d'imposer un système uniforme aboutissant au nivellement par le bas. Ainsi, « l'égalité des chances » ne sera plus réservée à une élite de Parisiens. Parents, enseignants et étudiants, mobilisez-vous ! Pour des écoles libres dans un pays libre, exigez le chèque-éducation !

Dixième anniversaire des Jardins du Mont Vaudois



Les Jardins du Mont-Vaudois ont fêté samedi 15 septembre 2012 leur dixième anniversaire. Pour célébrer cet événement une cérémonie officielle a été organisée, rue Blaise Pascal, sur le site d'exploitation de l'Association des Jardins du Mont Vaudois.

A cette occasion Marie-Agnès Rondot et Jean-Pierre Galacier ont été décorés par le Député-maire Jean-Michel Villaumé de la médaille du Mérite agricole.

Marie-Agnès Rondot, a été recrutée en 2001. Passionnée par l'horticulture depuis son enfance, c'est tout naturellement qu'elle a choisi de se former pour évoluer professionnellement dans ce domaine. Titulaire d'un BTS en productions horticoles, Marie-Agnès Rondot a occupé divers emplois en entreprises horticoles entre 1998 et 2001.

Elle est embauchée aux Jardins du Mont-Vaudois en 2001 en tant que directrice. A la tête de cette nouvelle structure elle s'est beaucoup investie pour mener le projet à bien, choix du terrain, recrutement des premiers salariés, gestion des investissements, prospection des premiers adhérents...

Jean-Pierre Galacier a succédé à Jacques Henriot, décédé le 2 novembre 2011, à la présidence de l'association en 2010. Jusqu'alors il en était le trésorier. Jean-

Pierre Galacier a travaillé entre autres activités en tant que travailleur saisonnier en arboriculture bio à Fleurey-les-Faverney entre 1994 et 2006.

Les invités venus nombreux, ont visité avec intérêt l'exploitation et les installations, ils ont déambulé dans les travées d'un marché de producteurs bio qui se sont spécialement déplacés à cette occasion.

L'association des Jardins du Mont Vaudois a adhéré en 2001 au réseau Cocagne. Comme l'ensemble des adhérents du réseau, les jardins du Mont Vaudois respectent une charte de quatre grands principes :

- Insertion de personnes en grandes difficultés sociales et/ou professionnelles.
- Production de légumes selon le concept de l'agriculture biologique.
- Distribution des légumes auprès d'un réseau d'adhérents.
- Collaboration avec le secteur professionnel (agricole, social...).

La production est de saison, toujours variée, elle est distribuée auprès d'un réseau d'adhérents. L'association collabore avec de nombreux partenaires, agricoles et sociaux.

Pour soutenir cette structure, et profiter de ces légumes issus de la culture biologique, il suffit d'adhérer moyennant une cotisation.

Renseignement : Exploitation Maraîchère - Les Jardins du Mont Vaudois
42, rue Blaise Pascal - 70400 Héricourt - Tél. 03 84 46 32 11

Plaisancia s'installe à Héricourt

Plaisancia, entreprise spécialisée dans la construction de maison individuelle s'est installée au mois de juin à Héricourt, rue Pierre Carmien. Séduit par le dynamisme et le positionnement de la ville d'Héricourt qui est située au cœur de l'Aire Urbaine et à proximité immédiate de l'Alsace et des Vosges, Serge Magnin-Feyssot, Président Directeur Général de Plaisancia a fait le choix de cette implantation.

Plaisancia a été créée il y a quarante années à Arcey dans le département du Doubs. Indépendante, la société Plaisancia, travaille exclusivement avec des artisans et des collaborateurs locaux.

L'entreprise à caractère familial compte un effectif composé de douze employés, à savoir des techniciens, des commerciaux et des administratifs qui sont en charge de l'achat des terrains, de la conception des constructions ainsi que de leur financement. Le client s'adresse à Plaisancia et cette dernière répond au mieux à ses besoins et à ses exigences.

A Héricourt, Plaisancia est installée dans une maison passive de 300 m² sur trois niveaux. Cette construction n'est pas la maison du futur, elle est la maison d'aujourd'hui et de demain.

Le concept de maison passive est calqué sur le modèle d'une bouteille thermos, isolée à l'extrême avec de nouveaux matériaux, étanches à l'air et sans pont thermique. Avec de telles innovations techniques les économies d'énergies sont probantes, 450 Wh par an au m² en 1972, 10 kWh en 2013.

Il n'y a pas de chaudière ni aucun autre appareil chauffant, seulement un système de ventilation et puits canadien où l'air est capté pour être réchauffé.

Les fenêtres ainsi que les portes sont en triple vitrage avec autant de joint.

Renseignement :
Plaisancia

16, rue Pierre Carmien
Tél. 03 84 46 46 00
www.plaisancia.fr



Guinnottes II : implantations de nouvelles entreprises

La zone des Guinnottes II accueillera prochainement un nouvel hôte. Les Transports Bertrand qui sont actuellement installés à Botans, ont décidé de s'implanter à Héricourt. L'entreprise a fait l'acquisition d'une parcelle de 15 000 m² pour un montant de 270 000 € afin de garer

trente deux véhicules, aussi elle projette de construire un bâtiment logistique de 2 500 m² ainsi qu'une station de lavage.

Les responsables de l'entreprise ont été séduits par l'accès et la bonne visibilité de la zone des Guinnottes depuis la 2X2 voies.

Actuellement basée à Audincourt, l'entreprise Fourier, société spécialisée dans la couverture de bâtiment, projette de s'installer et de se développer aux Guinnottes. Est programmée la construction d'un immeuble de 500 m² afin de localiser son

activité dans le Pays d'Héricourt. L'entreprise Fourier envisage par ailleurs de se lancer dans le chauffage dans un second local qu'elle ferait construire dans les deux années à venir.



Commerce

■ Les Originales

Patricia Aubert et Nelly Grevillot ont ouvert un nouveau magasin « Les Originales ». Elles proposent dans leur boutique des vêtements de style baroque, gothique ou romantique mais aussi des accessoires et des vêtements pour bikers. Un établissement unique en son genre dans toute l'Aire Urbaine.

Renseignements :
Rue du Général de Gaulle

Horaires d'ouverture :
mardi, jeudi et vendredi de 9h à 19h,
mercredi de 9h à 12h et de 14h à 19h,
samedi de 9h à 17h.
Tél. 03 39 02 20 44



■ Studio 70

Fabien Bernabeu et Jordan Verstaevl ont créé l'enseigne « Studio 70 » qui est spécialisée dans le tatouage et le piercing. Ils sont secondés par Clémence Bernabeu qui est chargée de l'accueil des clients.

Leur magasin est situé au 6 de la rue de la Planchette.

Horaires d'ouverture :
Du lundi au samedi de 14h à 19h – facebook : studio70400



■ L'Opticien Discounteur

L'Opticien Discounteur s'est installé à Héricourt au centre ville. Ce nouveau magasin est géré par Mademoiselle Albane Ruffiot.

Renseignements
2, rue du Général de Gaulle
Tél. 03 84 29 16 13
Fax. 03 84 29 11 71

Horaires d'ouverture :
• Mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h
• Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h



■ Forever

Le magasin « Forever » a ouvert ses portes rue du Général de Gaulle. Vous y trouverez des articles de différentes natures, des bijoux fantaisies, des montres originales à LED, des ceintures, de la maroquinerie, des coffrets cadeaux pour homme et femme, des accessoires de téléphonie...

Renseignements :
Ouverture du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 19h
Tél. 09 80 52 98 33
Courriel. lb25@orange.fr
Boutique sur eBay : ibazar25



■ Marie Bout d'Chiffon

Place de l'Europe « Marie Bout d'Chiffon » a ouvert ses portes, il s'agit d'un atelier boutique où sont créés et confectionnés des vêtements sur mesure. Il est possible d'y apporter vos vêtements pour des retouches mais aussi pour les rafraîchir et les réactualiser.

Renseignement
Place de l'Europe
Tél. 06 74 73 31 23

Horaires d'ouverture :
Du lundi au samedi de 10h à 18h30

Cette nouvelle enseigne est spécialisée dans les vêtements de grande taille qu'elle réalise sur commande.



Environnement

Fleurissement mode d'emploi



Le Service Environnement et Nettoyement est un service de première importance, il compte un effectif de 26 personnes, il est divisé en trois équipes qui se répartissent la tâche sur trois secteurs géographiques distincts dénommés comme suit : Nord, Sud, Centre.

Chaque équipe gère son secteur en toute autonomie et choisit, sous le contrôle de la commission municipale de fleurissement, les végétaux pour l'ornement des espaces qu'elle gère. Chaque équipe peut recevoir le renfort ponctuel de personnel d'autres équipes, car les moyens humains et matériels sont mutualisés au gré des besoins.

Un plan de formation est élaboré chaque année afin de répondre aux besoins des agents et leur proposer des formations spécifiques. Cette année, tous les agents ont reçu en intra une formation quant à l'utilisation des plantes vivaces.

Des investissements conséquents ont été consentis afin d'améliorer les conditions de travail et de sécurité. Aussi des bâtiments ont été réhabilités de manière très fonctionnelle pour offrir au Service Environnement et Nettoyement davantage d'espaces et

de commodités.

Dans ces nouveaux locaux, des zones spécialement dédiées ont été aménagées pour fabriquer les structures qui portent les décors qui fleurissent le territoire communal.

Du matériel spécialisé a été acquis très récemment avec comme principal objectif d'optimiser la productivité du service, tracteur tondeuse, chargeur, camion ampliroll, matériel d'entretien de terrain et pistes...

Végétaliser un espace communal c'est embellir la Ville et enrichir son image d'une touche de bonheur et de gaieté. Le végétal et le fleurissement sont des éléments très efficaces pour faire évoluer une ambiance, animer un espace public, le rendre plus accueillant et donner aux habitants l'envie de le fréquenter.

Chaque espace de la Commune correspond à une atmosphère différente :

- les ronds-points avec des structures mosaïques trois dimensions ;
- les parcs avec des massifs de plantes vivaces et arbustives ;
- des haies piétonnes avec des murs végétalisés, jardinières et bacs.

Les emplacements des mosaïcures ont été choisis en fonction du flux de

circulation, ronds-points, parcs...

Depuis de nombreuses années, le choix des thèmes des structures mosaïques trois dimensions est déterminé de façon à répondre de manière ludique à l'attente des habitants. Le contact et l'échange sont privilégiés avec les riverains des quartiers concernés.

La Ville d'Héricourt est passée, au fil des années, d'une stratégie de fleurissement purement esthétique à une stratégie de fleurissement raisonnée en capacité de valoriser le patrimoine local.

Le fleurissement raisonné qui est mis en pratique à Héricourt consiste à privilégier les plantes durables. A cet effet, sont associées des plantes de vivaces, de bulbeuses, d'arbustes, complétées par des plantes annuelles ou biennuelles, ainsi est-il évité de renouveler à chaque saison des massifs complets.

La Ville d'Héricourt a choisi d'implanter des arbres fruitiers dans ses espaces verts.

Pieds de vigne, pommiers, poiriers, cerisiers ont été plantés dans le parc du quartier Maunoury, au quartier du Chemin Vert ainsi qu'au cœur de la ZUP.

Le but recherché est de diversifier les variétés d'arbres, et de faire découvrir

aux habitants l'évolution d'un arbre fruitier jusqu'à l'obtention de fruits que les résidents de ces quartiers peuvent venir cueillir.

Il a été choisi de laisser des zones « sauvages » afin de favoriser la biodiversité de façon naturelle dans certains secteurs, notamment au quartier Maunoury, et dans le rond-point de Belfort.

La production de semis et de plantes aux serres communales permet une gestion contrôlée de la multiplication des plants ainsi que le suivi et le développement de certaines espèces nouvelles.

En 2011, un diagnostic sanitaire a été réalisé sur le patrimoine arboré.

Aussi, au vu de ce diagnostic, un travail de taille sanitaire ou d'abattages si besoin a été entrepris.

Un inventaire complet est en cours d'élaboration afin de mettre en place un plan d'action « taille, taille sanitaire, remplacement » sur plusieurs années.

Aujourd'hui les efforts se poursuivent par le biais de nouvelles réalisations et la création d'itinéraires doux qui permettent de lier les différents espaces de la Ville.



Environnement

Une ruche pour les enfants de l'ADAPEI

Edith Girardeau, éducatrice spécialisée au Pôle enfance de l'ADAPEI de Héricourt a créé pour les enfants dont elle s'occupe un club baptisé « Les écureuils ».

Ce club est affilié à la Fédération des Clubs Connaître et Protéger la Nature (FCPN). L'objectif de ce club est de découvrir et d'étudier la nature et son fonctionnement avec une approche responsable et citoyenne.

Pour ce faire trois ruches ont été installées à Héricourt dont une au rucher communal qui est situé rue du Breuil. Une convention a été signée avec la ville d'Héricourt.

L'ouverture du rucher communal aux enfants de l'ADAPEI est une possibilité supplémentaire offerte aux enfants de découvrir et se passionner pour la nature et leur environnement.



Chaufferie bois du quartier Maunoury : compte-rendu d'activités



La société COFELY a été choisie comme société d'exploitation de la chaufferie bois pour une durée de quinze années. Les installations lui ont été remises le 1^{er} avril 2005.

En 2011, la chaudière bois a permis d'assurer la fourniture de 3 443 MWH pour une consommation de 1 779 tonnes de bois.

Le taux de couverture bois par rapport au gaz s'est élevé en 2011 à 75,9 % contre 65,8 % en 2010, ces bons résultats permettent de maintenir pour ce qui concerne la facturation un taux de TVA de 5,5 % au lieu de 19,6 %. En effet lorsque le bois est utilisé à plus de 60 % comme matière première pour produire de la chaleur les usagers bénéficient sur leur facture d'une TVA à 5,5 % et non à 19,6 %.

Les nombreux incidents qui avaient occasionné des dysfonctionnements du grappin de chargement ont cessé. Une caméra de surveillance a été installée pour surveiller le fonctionnement de cet équipement.

A ce jour de nombreux bâtiments publics situés au quartier Maunoury ou à proximité ont été raccordés au réseau de chaleur de la chaudière bois :

- annexe des ateliers communaux (18/10/2010)
- groupe scolaire E. Grandjean (01/03/2011)
- Maternelle G. Paris (01/10/2011)
- Bassin d'apprentissage (01/10/2011)
- Logette Pavillon d'Honneur (10/12/2011)
- Pôle Emploi (01/04/2012)
- Cuisine Centrale (01/04/2012)

La future Ecole de Musique et Maison des Associations ainsi que la Halle de Cavalerie sont, elles aussi, depuis leur achèvement, raccordées au réseau de chaleur de la chaudière bois.

La production des panneaux photovoltaïques installés sur le toit de la chaudière bois a atteint 5 298 KWH, soit une recette de 1003 € encaissés par la Ville.



Eau potable : protection des captages

La procédure qui vise à l'autorisation et à la protection des captages se poursuit, elle concerne les sources des villages de Champey et de Saulnot.

Il s'agit pour mener à bien cette action, de déterminer avec précision jusqu'à trois périmètres de protection. Il s'agit de préserver la sureté des captages destinés à la consommation humaine et de préciser les activités autorisées à l'intérieur de ceux-ci.

Le périmètre de protection immédiate (PPI) est défendu par une clôture grillagée, quant à l'installation du captage elle doit être préservée de la flore et des petits animaux.

Divers travaux de réfection seront conduits très prochainement à l'occasion de l'amenée de véhicules en forêt : étanchéisation, remplacement d'éléments corrodés, pose de crépines...

Le Cabinet Reilé situé à Beure à proximité de Besançon a constitué le dossier de consultation à remettre à l'hydrogéologue agréé.

L'Agence Régionale de Santé (ARS) a validé ce dossier et désigné Pierre Revol dans ce rôle, ce dernier a rendu son rapport en septembre 2011.

Dans le même temps le Laboratoire Départemental d'Hydrologie et l'ARS ont procédé à l'analyse des 23 captages qui approvisionnent notre Cité.

En 2011 un premier bilan de situation a été présenté avec l'ARS, le cabinet Reilé et le délégataire VEOLIA.

Au mois de novembre 2011 le cabinet Reilé a été missionné pour la phase administrative du dossier tandis que le cabinet Delplanque s'est attaché à l'état parcellaire et au bornage.

Prochainement le cabinet Reilé présentera une synthèse qui devra être validée par l'ARS. Dès après acceptation du dossier une enquête publique sous l'autorité d'un commissaire enquêteur sera conduite.

Suite à cette enquête, le Comité Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CoDERST) rendra son avis afin que le Préfet puisse en connaissance de cause prendre un arrêté de Déclaration d'Utilité Publique. Si tel est le cas les travaux seront finalement mis en œuvre.

Enduro VTT

Le club de VTT « Héricourt Deux Roues » a organisé au mois de septembre la troisième édition de l'enduro VTT du Fort du Mont Vaudois. Cette course figure au programme du « Bluegrass Enduro Tour ».

Le « Bluegrass Enduro Tour » est une compétition qui est organisée en quatre étapes à Wissembourg (Bas-Rhin), Sainte-Marie-aux-Mines (Haut-Rhin), Dabo (Moselle) et Héricourt.

Deux cent trente compétiteurs ont participé à cette course d'enduro VTT.

Le tracé a été soigneusement préparé par les organisateurs qui ont reçu en la matière l'appui de la Commune et de ses services techniques.

Bien étudié le parcours qui alliait parties descentes et parties roulantes a donné beaucoup de fil à retordre aux pilotes et infiniment de plaisir au public venu en nombre.

Classement masculin :

1. Remy Absalon
2. Jeremy Arnould
3. Jordan Baumann

Classement féminin :

1. Fanny Amann
2. Laurine Macinot



Création d'une piste VTT enduro



Une piste VTT enduro a été créée dans les bois du Mont Vaudois. Ce projet a été conçu par le club H2R (Héricourt 2 Roues) et entièrement financé par la Ville.

Les membres du club autour de leur Président, Julien Lewandowski, se sont beaucoup investis dans la réalisation de cette piste. Ils ont réalisé l'étude, le débroussaillage et la signalétique.

La nouvelle piste est classée noire, très technique et très sportive elle mesure 400 mètres pour un dénivelé de 120 mètres. Toutes les formes d'obstacles sont présentes : pentes, bosses simples et doubles, tables. Un équipement exceptionnel unique en son genre, dans tout l'est de la France, situé sur un site réputé sportif au cœur de l'Aire Urbaine.

L'entreprise Kalbe d'Essert a modelé la piste selon le cahier des charges du club. Le chantier a duré trois jours et a requis l'apport de trente camions de terre.

« Kid Athlé »

Les Sports Généraux d'Héricourt, section Athlétisme, ont organisé une compétition, le « Kid Athlé », à destination des enfants âgés de 7 à 12 ans, licenciés dans un club ou non.

Plusieurs ateliers ont été proposés aux enfants participants dans le but

de leur faire découvrir différentes disciplines :

- Lancer de javelot mousse
- Course relais, sprint, haies, slalom,
- Course haies
- Course d'endurance de 8 minutes
- Etc...

A la fin de cette réunion d'athlétisme, un classement a été établi et des diplômes ont été remis à tous les participants.

Une collation prise en commun est venue clore cette rencontre sportive.



SGH – section football



Les footballeurs héricourtois ont repris l'entraînement au mois d'août sous la houlette de leur nouvel entraîneur Grégory Claude épaulé par Yasine Laloua responsable des jeunes. De nouveaux joueurs sont venus renforcer l'effectif existant, toutes les conditions pour accéder à l'échelon supérieur sont réunies.

Les installations mises à disposition du club ont été soigneusement entretenues durant les mois de juin et juillet. L'école de Football qui regroupe les catégories, U7-U8-U9, U10-U11 et U12-

U13 a recommencé ses activités. Cette saison, l'école compte une centaine d'inscrits, qui se retrouvent tous les mercredis après-midi pour s'entraîner dans la joie et la bonne humeur. L'École de Foot des Sports Généraux d'Héricourt est Labellisée FFF, label qui démontre le sérieux et le travail de ses éducateurs. Les enfants sont encadrés par des moniteurs diplômés, bénévoles et compétents, à leur écoute les jeunes apprennent à se déplacer et acquièrent tous les gestes techniques qui feront d'eux de bons footballeurs. Nathalie Courdier, Colette Rousseau,

Christine Grillot et Nelly Henry sont bénévoles, elles assurent l'ensemble des tâches administratives nécessaires et indispensables à la vie du club, accueil, secrétariat, intendance... Chaque mercredi, elles accueillent les enfants au stade du Polygone et préparent une collation qui leur est servie après l'entraînement. Petits et grands connaissent leur implication et leur dévouement sans faille, rouages essentiels du club, elles sont respectées et fort appréciées de tous.

Contact

Pascal ROUSSEAU - 13 rue de THANN
70400 HERICOURT - Tél : 06 80 98 09 19
hericourtsg.foot@wanadoo.fr



Récompenses OMS



L'Office Municipal des Sports a organisé, salle des Fêtes, la treizième cérémonie des récompenses pour les sportifs héricourtois. Plus de deux cents personnes ont assisté à cette soirée. Des coupes et des bons d'achats ont été attribués aux clubs ainsi qu'aux athlètes nominés.

Une soirée marquée par le dynamisme et l'enthousiasme du sport héricourtois qui se porte bien dans de très nombreuses disciplines.



Baptême des ronds-points

Les six ronds points que compte le territoire communal ont été baptisés dans le but de permettre aux usagers extérieurs de la Cité de mieux se repérer mais aussi

de satisfaire aux demandes du jury départemental des villes et villages fleuris.

Nous vous livrons ici les noms qui ont été retenus par le Conseil Municipal.



Ronds-points concernés

Entrée de ville côté Saint Valbert
Entrée de ville côté Chenevières
Entrée de ville faubourg de Montbéliard
Rond-point centre commercial Leclerc
Rond-point près du cimetière
Rond-point entrée rue Sous-Saroché à Bussurel

Noms retenus

Rond-point du Mont Girard
Rond point du Mont Vaudois
Rond-point de la Verdure
Rond-point de la Roseraie
Rond-point du Chemin Vert
Rond-point du Mondanin



Forum des Associations

Une fois n'est pas coutume, le traditionnel Forum des Associations a délaissé la Halle Marcel Cerdan en cours de réfection pour prendre ses quartiers au Gymnase André Girard gracieusement mis à disposition par

la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt.

Ce déménagement temporaire aura eu le mérite de faire découvrir à ceux qui ne le connaissaient pas, un complexe sportif moderne et adapté aux

besoins sportifs de notre époque. Cette dix-septième édition a permis de présenter aux uns et rappeler aux autres toute la richesse du monde associatif héricourtois, sportif ou culturel.

Venus très nombreux comme à chaque fois, les habitants ont pu se renseigner sur les activités de leur choix.



Héricourt Montmartre !



Héricourt Montmartre est une manifestation culturelle héricourtoise qui vise à promouvoir la vie culturelle et artistique. Une centaine d'artistes venus de tous les horizons, amateurs et professionnels, se sont répartis sur le site de la Tour du Château et dans la rue de l'Eglise et ont présenté leurs créations au public.

Des artistes renommés sont venus présenter leur travail, au musée Minal, une sculptrice, Marie Françoise Maurel et un peintre, Stéphane Pierre ; à la Tour du Château, un dessinateur illustrateur, Arnaud Andrione et un photographe, Pau Torras Garcia. Un sculpteur sur glace, Christian CLAUDEL, qui a réalisé une sculpture devant le public, véritable spectacle et féerie de la lumière pour une œuvre éphémère.



Terrasses de l'Été, édition 2012

La programmation des Terrasses de l'Été a reçu un accueil favorable auprès du public. Enrichie d'une date supplémentaire au mois d'août, l'édition 2012 aura néanmoins souffert d'une météorologie très capricieuse.

Les concerts qui ont pu être maintenus, ont permis de faire découvrir, aux aficionados du Pays d'Héricourt et de ses environs, de nouveaux groupes et de nouveaux sons. Une atmosphère de fiesta rendue possible grâce au talent d'artistes dynamiques et joyeux.



Visite du Préfet de Haute-Saône



Arnaud Cochet, Préfet de Haute-Saône, a effectué sa première visite à Héricourt. Arrivé dans notre département au mois de mars de cette année il n'a pu se rendre plus tôt dans notre Cité en raison des élections présidentielles et législatives.

Accompagné du député maire, Jean-Michel Villaumé et de ses adjoints, le Préfet a découvert notre Cité, ses entreprises ainsi que les principaux chantiers en cours de réalisation sur le territoire communal.

En premier lieu, le Préfet a parcouru les allées de l'entreprise Cinetic Fives Automation qui emploie actuellement 130 personnes et qui a réalisé cette année 18,6 millions d'euros de chiffre d'affaires.

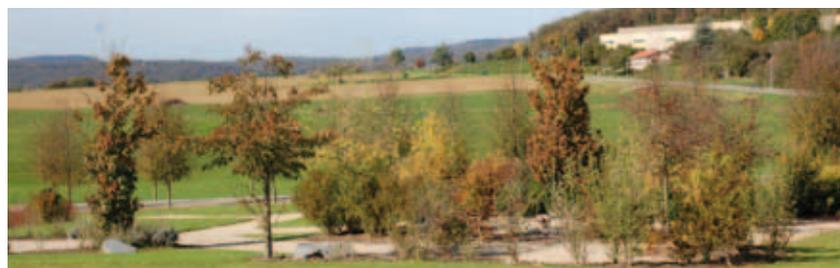
Puis chemin faisant le représentant de l'Etat a constaté l'avancement des travaux à l'école de musique, à la halle de cavalerie, au dojo ainsi qu'à la Maison des énergies.

La visite préfectorale s'est achevée aux Guinnottes où Arnaud Cochet, Préfet de Haute-Saône a pu évaluer l'état du développement de la zone économique du Pays d'Héricourt.

Jardin du Souvenir inauguré au Crématorium d'Héricourt

Un Jardin du Souvenir à l'adresse des tout petits a été inauguré au Crématorium d'Héricourt. Edwige Filiatre, sage-femme au Centre Hospitalier de Belfort Montbéliard initiatrice du projet a souhaité répondre à une demande de parents frappés par la disparition d'un enfant mort-né et âgé de moins de vingt deux semaines. Cette démarche vise à accompagner et aider les parents à faire leur deuil.

Un petit espace est désormais dédié à ces enfants au Jardin du Souvenir, il se distingue par la présence d'un arbre ginkgo biloba, cette plante est l'espèce la plus vieille du monde, elle symbolise le temps et constitue en quelque sorte un défi aux années qui passent.



2000
CRR I

61 faubourg de Besançon - BP 154 - 25202 MONTBÉLIARD CEDEX
Tél. 03 81 32 50 90 • Fax 03 81 94 96 36 • e-mail : crr i2000@wanadoo.fr

ITINERAIRES
ARCHITECTURE
Architecture, Urbanisme et Développement durable

maison des associations

Michel THOUVIOT
Architecte D.P.L.G

7 rue de Montbéliard 90000 BELFORT
Tél. 03 84 22 66 91
Fax 03 84 21 30 92
I.A @ wanadoo . fr

Ecole de Musique d'Héricourt

CABETE
FACADES

ISOLATION EXTERIEURE
Enduits neuf et rénovation
Location d'échafaudage

Tél 03 84 29 42 80
90400 TREVENANS
WWW.CABETE.FR

Bureau d'études bâtiment tous corps d'état
Structure et fluides

Site de l'Espérance - 1, rue Morimont
90000 BELFORT
Tél. 03 84 21 32 32 - Fax. 03 84 28 85 90
bureau@espace-ingb.com

NOCES D'OR

Madame et Monsieur
Nouradian



NAISSANCES

09/06/12	DEMBÉLÉ Mahata	30/06/12	VIARD Jade Carole Adeline	24/07/12	BLAUDET Tyfaine	07/09/12	DILOUDONNAT Manoah
09/06/12	BOUTRA DALLE Rayan Marc Amar	01/07/12	DALAMTA Eva	24/07/12	PIZZUTO Méliia Elodie Anne	08/09/12	KHEFIF Noham Chahine Sofiane Eric
11/06/12	KHOUADRI Rayan	02/07/12	RESENDE GROISE Timéo	26/07/12	SOUPLY SEGUIN Alicia Tiffany Anna	09/09/12	BUSSARD Ylan
15/06/12	RINGENBACH Loia Pauline Sandra	04/07/12	BELARBI Sara Marwa	31/07/12	SCHMITT Léonard Pascal	15/09/12	ORHAN Beikis Meryem
16/06/12	LAKHDAR Kawtar	05/07/12	HAMOUDI Jawad	04/08/12	ELAYACHI Yassine	17/09/12	ALHANNACHI Chahine
17/06/12	QUIRONI Leycie	06/07/12	BERNARD Noa Jules Jean	04/08/12	ABIDA Samsha	18/09/12	AUBERT Nowa
17/06/12	GUENNAI Liya jamiia	14/07/12	RICHARD NOËL Timéo Bernard Henri	06/08/12	HURTER Célénia	18/09/12	AUBERT Adam Moïse
18/06/12	ROUSSEL June	15/07/12	LAMBERT Méliina Elise Annie	17/08/12	SIRE Lucas Jean-Marie Roland	21/09/12	DERRAZE Ayoub
20/06/12	ALTAN Elif	15/07/12	GALLAND Liam Antoine Alfred	20/08/12	AMIRI Aïssa Abdel-Malik Ali	23/09/12	CHEVALLEY Ellye
20/06/12	EL AMRI Sarah Hadda	17/07/12	EL BOUBALI Biiai	23/08/12	BRAND juies Olivier	29/09/12	BOBY Enzo Carlos Raymond
25/06/12	MANSUY BEURG Nàdiya Inès	21/07/12	AMGHAR Imrane	31/08/12	DAKAJ Eden	05/10/12	ASLAN Celai
25/06/12	HETTICH Camille	23/07/12	EL AMRI Abderahmane	02/09/12	MAHMUTOVIC Anys		

MARIAGES

16/06/12	JEANNIN Mathieu Philippe Maurice et MOUGENET Fanny Louise	28/07/12	CARDOT Delphine Bernadette Mauricette et CHODEY Jérôme Robert Auguste
23/06/12	HERANNEY Elodie Jennifer et MATHIE Cédric Jacques Yvon	11/08/12	LOMBARD Emmanuel Serge Didier et PARISOT Johanna Angélique Mireille Georgette
30/06/12	CHOUAF Mohamed et GHRIBI Lamia	18/08/12	BOITARD Mickaël Jean André et HACQUARD Emilie Marguerite
07/07/12	BOULLE johan Pierre Jany et HADJADJI Sabrina	25/08/12	BOURQUIN Christophe René et MARTINS Kathleen Sabrina
07/07/12	FERNANDES Carlos-Manuel et MESQUITA Morgane Janine Maria	01/09/12	BENYAHIA Mohamed et BOUGAMALE Inès Sarah
07/07/12	JEANPIERRE Céline Denise Gisèle et VIDBERG Romuald Emmanuel Lubin	01/09/12	NOBILE Adeline Claude et PIGUET Yoann Didier Patrick
07/07/12	ANTOINE Olivier Claude Maurice et ROUGE Sylvie	08/09/12	BARBAT Anne-Lise Claire Marie et LEVAIN Cédric René Jacques
14/07/12	MEGUELLATI Assya et ZARAT Omar Abdel	08/09/12	BUTUK Myrem et SADKAOUI Sami
28/07/12	BALLAY Virginie Sonia et DESAINT Nicolas Jacques Fernand	20/09/12	BOUDEBZA Asmae et DAHMANI M'feddal
28/07/12	BAXEVANOGLU Anthony Gianni et LO GRASSO Aurélie Thérèse Tina	22/09/12	HASNI Alexander Pierre Claude et HASSOUN Vanessa Jessica Rachel
28/07/12	PIVERT Michel Roland et SALVADOR Nathalie Nicole	22/09/12	JANNIOT Jérôme Christian Maurice et PERRETTE Christelle Marie Odile

DÉCÈS

09/06/12	LOUIS jeannine Catherine Eugénie, née ROY	26/07/12	SOUPLY SEGUIN Alicia Tiffany Anna
10/06/12	WOTOVIEC Léa Madeleine, née COLLÉ	31/07/12	WASNER Gisèle Marie Georgette, née AUBERT
16/06/12	CARRERA-CHEILLADA Madeleine Fernande, née KECKHUT	16/08/12	LOERCHER Bernard René Louis
19/06/12	GERARD Jacques Michel	23/08/12	THEILLER Fernand Charles
22/06/12	KHELOUFI Malika, née SADADOU	25/08/12	RUBIO-SANCHEZ Jocelyne Renée Georgette, née HUGONET
25/06/12	COURT André René Antoine	27/08/12	RICHERT Reine Charlotte Germaine
25/06/12	CLAUDE Gilbert François Henri Gustave	29/08/12	BALMAS Josiane Sylvia Renée Aline, née DELUNTSCH
28/06/12	ALTAN Fahrettin	03/09/12	COMTE Danièle Marie Louise, née CHARRON
03/07/12	GOUVIER Berthe Marie Céline, née LOIGET	16/09/12	BERTON Pierre André
11/07/12	RUEFF Micheline Bernadette, née RAVEGNANI	22/09/12	OSIOWSKI Jean-Pierre
13/07/12	PHILIPPE Denise Georgette Henriette, née ANGUENOT	21/09/12	LONJAGNE Gisèle Renée, née MARCHAND
21/07/12	CLAUDEPIERRE Gilbert Charles Marcel Séverin	27/09/12	PERRET-GENTIL Suzanne Henriette, née LAMBERT
22/07/12	YILDIRIM Ayse	30/09/12	GIRNY Annette Marie Aline, née ROUILLON
22/07/12	GAILLARDET Marcelle Andrée Marie, née MAIROT	09/10/12	KALAÏDJIAN Jacqueline Rolande Andrée, née GUYOT
24/07/12	DEMOUGEOT André René Jacques		

Traversée du village : troisième tranche



Les travaux de rénovation de la traversée sont terminés, ils se sont achevés avec la réalisation de la troisième tranche qui concernait le segment de 450 mètres qui joint le Monument aux Morts à l'intersection de la rue de l'Etang.

Les travaux ont été effectués par l'entreprise Colas sous le contrôle du cabinet EVI de Ronchamp. La largeur de la chaussée a

été rapportée à 5,50 mètres dans le but de réduire la vitesse et apporter davantage de sécurité pour les riverains. Deux trottoirs ont été construits de part et d'autre afin de faciliter le cheminement piétonnier. Au carrefour de la Grande Rue et de la rue de l'Etang un plateau surélevé de dix centimètres de hauteur a été construit dans le but de ralentir les automobilistes.

Le Député maire Jean-Michel Villaumé, le 1^{er} Adjoint Gérard Scharpf et la Maire déléguée de Bussurel Monique Rapin ont réceptionné les travaux vendredi 5 octobre. L'ensemble des habitants a par ailleurs été convié à ce moment qui s'est terminé par un pot de l'amitié

Chalet de chasse

Le chalet des chasseurs de Bussurel est en cours de construction. Il est situé dans le prolongement de la rue des Copris dans le bois de la Brosse en face de la sous-station électrique de la LGV. Ce chalet à ossature bois, d'une surface utile de 20 m², repose sur une dalle en béton de 48 m². Le toit est à deux pans en bac acier et le bardage horizontal est en mélèze. Le chalet dispose d'une porte et de deux fenêtres.

L'aménagement intérieur sera à la charge de l'ACCA (Association Communale de Chasse Agréée) de Bussurel.

Désormais avec ce nouveau local les chasseurs de Bussurel peuvent préparer en toute quiétude leurs actions de chasse. Le coût total de la construction de ce local s'élève à 20 000 €.



Communauté

Communauté de Communes

Requalification du secteur du Pâquis

La Ville d'Héricourt et la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt ont signé une convention de partenariat en vue de requalifier la zone du tissage du Pâquis.

Bien positionnée cette aire offre les meilleures conditions pour l'aménagement de locaux destinés à l'artisanat et aux services. A noter qu'une surface sera réservée pour la construction de logements de centre ville.

La CCPH s'est positionnée au titre de la Politique de Pays afin d'obtenir un soutien conséquent pour financer ce projet.

Le processus d'acquisition est enclenché, plus de la moitié du site de l'ancien tissage a d'ores et déjà, été acquis, auprès de Monsieur Priser, le reliquat est en cours de négociation.

Une étude d'aménagement sera confiée à la SOCAD, cette étude débordera du cadre physique de l'ancien tissage du Pâquis et englobera le Champ de Foire. A cette occasion les liaisons avec les autres quartiers, Place Brossolette et Grand Pré, seront revues pour les faciliter.



Communauté de Communes

Communauté de Communes

Action Territoriale **Habitat 2020**



La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a décidé suite à la signature du contrat HABITAT 2020 avec le Conseil Général de Haute-Saône de mettre en œuvre une action territoriale orientée vers le logement.

Le dispositif « Habitat 2020 » donne la possibilité aux propriétaires occupants qui souhaitent effectuer des travaux de rénovation de leur habitation de bénéficier d'aides majorées dans le cadre du programme « HABITER MIEUX ».

Ce dispositif permet aussi aux bailleurs privés de profiter d'une aide pour les logements conventionnés et d'accompagner financièrement les communes qui rénovent des logements.

Un accompagnement financier pourra être proposé pour les cas suivants :

- réaliser des travaux d'économies d'énergie,
- adapter votre logement à la perte d'autonomie,
- remettre un logement aux normes de confort et de sécurité,
- rénover ou aménager un logement locatif,
- accompagner la rénovation de façades.

Pour tous renseignements :

Habitat & Développement 70

Opérateur agréé pour la constitution des dossiers de demandes de subventions

Tél. 03 84 75 94 43

Courriel. Hd.70@hd70.com

Permanence Mensuelle

1^{er} jeudi de chaque mois 10h00 à 12h00.

Communauté de Communes du Pays d'Héricourt

3, rue Martin Niemöller – 70400 Héricourt

Dépôt des archives anciennes à la Médiathèque

Les archives antérieures à 1790 appartenant à la Ville d'Héricourt sont conservées à la Médiathèque qui est chargée de les mettre à la disposition des usagers qui en font la demande.

Cette mission de conservation et de diffusion est effectuée dans le cadre des lois et décrets qui réglementent les archives publiques en France. La Médiathèque est à ce titre, dans ce domaine particulier, placée sous le contrôle scientifique

et technique de la direction des Archives de France, cette dernière étant représentée par le directeur des archives départementales de Haute-Saône.

Le transfert de la Médiathèque à la Communauté de Communes a conduit la Ville d'Héricourt à officialiser, par voie de convention avec la CAPH le dépôt des archives héricourtoises à la Médiathèque François Mitterrand.

Les archives anciennes déposées

restent la propriété de la Ville qui conserve en la matière l'ensemble de ses droits.

La Communauté de Communes peut de par cette convention utiliser librement les archives déposées et les reproduire sous toutes les formes de supports. La mission de conservation de la Médiathèque vis-à-vis des archives communales demeure inchangée.



A retenir

« Vœux du Maire à la population » Samedi 19 janvier à partir de 17h00 Halle de Cavalerie (Quartier Maunoury)

16^{ème}

FÊTE DE SAINT-NICOLAS

Animations commerciales

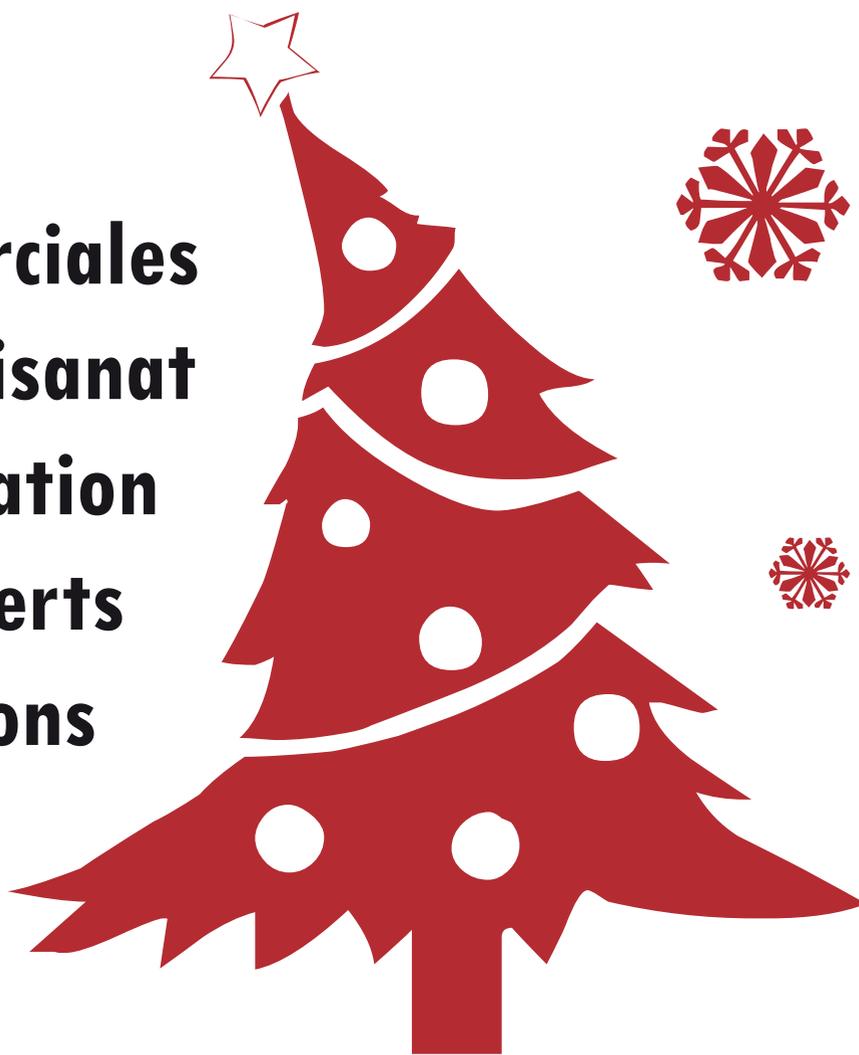
Artisanat

Restauration

Concerts

Expositions

...



**Du Vendredi 30 Novembre au
Dimanche 02 Décembre 2012**

Renseignements au 03.84.46.10.88

Programme complet : www.hericourt.com